



NUMÉRO 177 • MARS - AVRIL 2024

TIJARIS



LE MAGAZINE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET INTRA-OCI

LE COMCEC, MAILLON IMPORTANT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DES PAYS OCI

PP.08-13



P.10

INTERVIEW

MME AMIE SOW NDIAYE
Régional CEO Central Africa UBA



P.20

12^e TABLE RONDE DE LA CHINE SUR LES ACCESSIONS À L'OMC DES PAYS ARABES

QUAND LA RUSSIE DIVERSIFIE SES MARCHÉS VERS LES PAYS MEMBRES OCI

P.15

L'EMPLOI, INSTRUMENT DE COOPÉRATION AU SEIN DE L'OCI

P.22

40^e RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC À ANKARA

P.27

ISSN : 2230-1933





Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C), dont le siège est à Casablanca (Maroc), constitue un instrument privilégié de promotion des échanges commerciaux des États Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Il a pour objectifs de :

- Encourager le développement des échanges commerciaux réguliers entre les États Membres ;
- Promouvoir les investissements visant le développement des échanges commerciaux ;
- Contribuer à la promotion des productions des États Membres et favoriser l'accès aux marchés extérieurs ;
- Promouvoir l'information commerciale ;
- Assister les États Membres dans le domaine de la promotion commerciale et des négociations commerciales internationales ;
- Assister les entreprises et les opérateurs économiques.

L'action du C.I.D.C s'articule autour de six axes principaux :

PROMOTION COMMERCIALE

- Encourager les contacts entre les hommes d'affaires des États Membres ;
- Assurer la promotion des productions des États Membres notamment par la tenue régulière de la Foire Islamique et par l'organisation d'expositions et salons spécialisés ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Promotion des Exportations.
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion Commerciale.

INFORMATION COMMERCIALE

- Collecter et diffuser les données commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales accessibles à distance ;
- Assister les États Membres dans la création et l'organisation de Centres de Documentation et de réseaux d'Information Commerciale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Encourager les investissements intra-OCI ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les États Membres de l'OCI ;
- Encourager le partenariat entre les opérateurs économiques des États Membres ;
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux États Membres en matière de promotion des investissements particulièrement ceux tournés vers l'exportation

ÉTUDES ET RECHERCHES

- Publier un Rapport Annuel sur le commerce inter-islamique ;
- Mener des études sectorielles concernant les produits et les marchés ;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les États Membres.

FORMATION

- Organiser des séminaires et des stages de formation
- Aider les États Membres à créer un corps d'experts dans les divers domaines du développement commercial.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

- Assister les États Membres dans les négociations commerciales ;
- Préparer et organiser les négociations commerciales intra-OCI .

Latifa Elbouabdellaoui,
DG CIDC



Un pilier de solidarité et de développement pour les pays membres de l'OCI

La coopération économique et commerciale est au cœur du développement et de la prospérité des pays membres de l'OCI. Le Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) joue un rôle essentiel dans la promotion de cette coopération en créant un environnement propice aux échanges commerciaux et aux investissements, en soutenant la diversification économique et en renforçant les capacités productives des États membres. Les nombreux événements et initiatives organisés par le COMCEC témoignent de son engagement indéfectible à faire de l'OCI un espace économique dynamique et prospère. En effet, le COMCEC œuvre sans relâche pour renforcer les liens économiques entre les États membres et stimuler la croissance inclusive.

Les événements récents illustrent ce dynamisme d'un COMCEC qui exprime un engagement indéfectible à promouvoir la coopération économique et commerciale. Dans cette même veine, l'OCI poursuit un certain nombre d'événements. Nous revenons dans ce numéro sur la réunion virtuelle sur le lancement du Programme d'autonomisation des femmes en Afrique subsaharienne, la célébration de la Journée internationale de la Femme par le CIDC ou encore le 15e Sommet islamique à Banjul.

Dans la rubrique Point De Vue, Mme Amie Sow Ndiaye, Directrice générale régionale d'UBA pour l'Afrique centrale, revient sur les avantages d'un établissement financier panafricain prêt à accompagner toutes les activités liées au marché financier, singulièrement tous les secteurs attractifs à forte valeur ajoutée, susceptibles de booster la coopération économique et commerciale entre les pays de l'OCI dans son périmètre.

À l'avant-garde des initiatives économiques internationales, l'OCI a participé activement, via son Secrétariat général, à la 2e Conférence régionale AlBaraka. Dans ce numéro, l'accent est également mis sur la Russie qui diversifie ses marchés vers les pays membres de l'OCI, mais aussi sur le potentiel de la coopération entre le CIDC et la Guinée.

Quant au Grand Angle, il est centré sur l'emploi, un instrument clé de la coopération au sein de l'OCI. En parcourant ce numéro, vous allez découvrir que les statistiques de l'OCI confirment que l'emploi est un instrument essentiel de la coopération au sein de l'Organisation.

En termes de perspectives d'avenir, l'année 2024 s'annonce riche en événements économiques majeurs pour l'OCI. Si la 13e Conférence ministérielle de l'OMC à Abu Dhabi et la 12e Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC des pays arabes ont été de retentissants succès pour les pays membres, les deux événements majeurs à venir, à savoir le Congrès de l'Annual Investment Meeting (AIM), à Abu Dhabi, du 7 au 9 mai 2024, et la 40e Réunion du Comité de suivi du COMCEC à Ankara, traités dans la rubrique Dans Le Pipe, permettront de dynamiser la coopération économique.

Ce sont là autant d'événements qui offrent des plateformes importantes pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'OCI et les partenaires internationaux.

Bonne lecture ! ■



FOCUS

- 08 Le COMCEC, maillon important de la coopération économique et commerciale des pays OCI

POINT DE VUE

- 10 Interview de Mme Amie Sow Ndiaye, Régional CEO Central Africa UBA

OCI ECO NEWS

- 14 Participation Secrétariat général de l'OCI à la 2^e Conférence régionale AlBaraka
15 Quand la Russie diversifie ses marchés vers les pays membres de l'OCI
17 Coopération CIDC-Guinée

GRAND ANGLE

- 18 13^e Conférence ministérielle de l'OMC à Abu Dhabi
20 12^e Table Ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC des pays arabes

OCI STATS

- 22 L'emploi, instrument de coopération au sein de l'OCI

DANS LE PIPE

- 26 Congrès AIM (Réunion annuelle d'investissement) 7-9 Mai 2024 à Abu Dhabi, EAU
27 40^e réunion du Comité de suivi du COMCEC à Ankara

AGENDA

- 28 Les rendez-vous à ne pas rater

OCI ÉVÈNEMENTS

- 03 Le CIDC célèbre la Femme le 8 Mars
04 Réunion virtuelle sur le lancement du Programme sur l'autonomisation des femmes d'Afrique au sud du Sahara
06 15^e Sommet islamique à Banjul

TIJARIS

ÉDITÉ PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

ISSN : 2230-1933

Directeur de la publication : Mme Latifa EL Bouabdellaoui • Comité éditorial : Mme Latifa El Bouabdellaoui, M. Mamoudou Bocar Sall, M. Ismail Taqui • Rédacteur en chef : Daouda MBaye • Maquette et mise en page : Samir tebiche • Réalisation : Afrique Challenge • Éditions éditeur : Centre Islamique pour le Développement du Commerce • Tour des Habous 11/12^e étage 20000 Casablanca-Maroc. Mail: icdt@icdt-oci.org - www.icdt-cidc.org

Le CIDC célèbre la Femme à l'occasion du 8 mars

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME, QUI A LIEU LE 8 MARS 2024, LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC) A TENU À METTRE EN LUMIÈRE SON ENGAGEMENT INDÉFACTIBLE POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES.



AFFICHE DE LA CÉLÉBRATION DU 8 MARS 2024

Chaque année, le CIDC célèbre la Journée Internationale de la Femme. C'est l'occasion de partager son approche partenariale, qui a non seulement ouvert des portes à des opportunités économiques inclusives, mais également joué un rôle pivot dans le développement économique de la région OCI.

«Grâce à nos partenariats stratégiques, nous allons mettre en œuvre des initiatives qui soutiennent les femmes entrepreneures, favorisent leur accès au marché et renforcent leurs compétences professionnelles.», soulignait naguère Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice

Générale du CIDC. Elle a précisé que ces efforts contribuent à la création d'une économie plus résiliente et inclusive, où chaque femme a la possibilité de réaliser son plein potentiel.

Avant de lancer un appel solennel à toutes les parties prenantes pour rejoindre le CIDC dans cette mission, afin de faire avancer ensemble le changement, elle a assuré : «Nous sommes fiers de notre parcours jusqu'à présent et restons déterminés à poursuivre notre travail, en collaboration avec nos partenaires, pour une société où l'égalité des genres n'est pas seulement aspirée, mais réalisée.» ■

RÉUNION VIRTUELLE SUR LE LANCEMENT DU PROGRAMME DU CIDC **sur** **l'Autonomisation économique des Femmes en Afrique subsaharienne**

LA RÉUNION VIRTUELLE, PRÉSIDIÉE LE 7 MARS 2024, PAR MME LATIFA ELBOUABDELLAOU, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIDC ET M. TSHEPELAYI KABATA, REPRÉSENTANT DE LA BADEA, S'INSCRIT DANS LE CADRE DU LANCEMENT DU PROGRAMME DU CIDC SUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

C'est une réunion virtuelle de haut niveau qui a été tenue, jeudi 7 mars 2024, pour présenter le Programme du CIDC sur l'Autonomisation économique des Femmes en Afrique subsaharienne. Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC et M. Tshepelayi Kabata, Représentant de la BADEA, qui ont présidé les travaux, ont donné le ton à cette rencontre qui visait à stimuler la collaboration entre les femmes entrepreneures, en mettant en avant une perspective de genre, notamment en promouvant des initiatives prometteuses qui contribuent à une croissance inclusive.

Parmi les participants, on comptait des Représentants des Ministères du Commerce de plusieurs pays d'Afrique Subsaharienne Membres de l'OCI, à savoir le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Sénégal et le Togo.

Rappelons qu'outre quatre axes principaux, ce programme ICDT intègre une dimension transversale de genre qui vise à garantir que toutes les interventions prennent en compte les besoins et les réalités spécifiques des femmes.

L'autonomisation économique des femmes, en 4 grands axes

Ces quatre grands axes sur l'autonomisation économique des femmes en Afrique subsaharienne tournent d'abord autour d'un renforcement des capacités entrepreneuriales qui englobe des formations techniques et managériales aux femmes entrepreneures, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et du contexte local, met en place un dispositif d'accompagnement individualisé pour aider les femmes à démarrer, développer et péren-

niser leurs activités et favorise le mentorat par des femmes leaders pour inspirer et guider les nouvelles entrepreneures.

Ensuite au volet accès au financement, le Programme facilite l'accès des femmes aux services de microfinance, y compris la création de produits financiers adaptés à leurs besoins, permet de mobiliser des fonds d'investissement pour soutenir les femmes entrepreneures à fort potentiel et propose des mécanismes de garantie de crédit pour réduire les risques et encourager les institutions financières à prêter aux femmes.

Il prend aussi en compte l'amélioration de l'accès aux marchés, par une promotion commerciale qui passe par l'organisation de rencontres d'affaires et d'expositions pour permettre aux femmes entrepreneures



AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE **DES** **FEMMES**

PROGRAMME CIDC

COUVERTURE DE LA BROCHURE DU PROGRAMME CIDC DESTINÉ AUX FEMMES

de présenter leurs produits et services à des acheteurs potentiels, via des plateformes e-commerce et le renforcement de la participation des femmes aux marchés publics par un accompagnement et des formations spécifiques.

Enfin, le Programme du CIDC sur l'Autonomisation économique des Femmes en Afrique subsaharienne mène des actions de plaidoyer auprès des gouvernements et des institutions internationales pour l'adoption de politiques,

favorables à l'autonomisation économique des femmes, appuie le Networking, et organise des campagnes de sensibilisation pour changer les mentalités et les perceptions sur le rôle des femmes dans l'économie. ■

PHOTO-SOUVENIR DE LA 14^e CONFÉRENCE AU SOMMET DE L'OCI À LA MECQUE

15^e SOMMET ISLAMIQUE L'OCI en conclave à Banjul, en Gambie

COMMUNÉMENT APPELÉ CONFÉRENCE AU SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI), CE SOMMET EST PRÉVU LES 4 ET 5 MAI 2024 À BANJUL, EN GAMBIE. C'EST UNE RÉUNION INTERNATIONALE DES CHEFS D'ÉTAT DES 57 PAYS MEMBRES DE L'OCI QUI SE TIENT GÉNÉRALEMENT TOUS LES TROIS ANS ET CONSTITUE UNE PLATEFORME IMPORTANTE POUR LES PAYS MUSULMANS, AFIN DE DISCUTER DES QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN, DE PROMOUVOIR LA COOPÉRATION ET DE PRENDRE DES DÉCISIONS COLLECTIVES.

Après le dernier Sommet islamique, tenu à La Mecque, en Arabie saoudite, en 2019, et qui a porté sur le thème «L'OCI à l'ère des transformations : Défis et opportunités», la 15^e Session de la Conférence au Sommet de l'OCI aura lieu du 4 au 5 mai 2024 à Banjul, en Gambie. Cette fois-ci, le thème traitera de la manière de «Renforcer l'unité et la solidarité par le dialogue pour le développement durable».

Les principaux enjeux attendus vont concerner – outre la question palestinienne et le conflit israélo-arabe, ou encore les crises en cours dans les pays musulmans, comme la Syrie, le Yémen et la Libye, et la lutte contre l'islamophobie et la discrimination – la promotion du développement économique et social dans les pays musulmans et le renforcement de la coopération scientifique et technologique.

Pour rappel, le 14^e Sommet a adopté la Déclaration de La Mecque, qui réaffirmait les principes fondamentaux de l'OCI et soulignait la nécessité de promouvoir l'unité, la solidarité et la coopération entre les pays musulmans. D'ores et déjà, les autorités gambiennes sont sur le qui-vive et ont l'intention de mettre les petits plats dans les grands. «En préparation de cet événement historique, notre gouvernement, sous la direction du Président Adama Barrow, a prévu une série de développements infrastructurels visant à garantir une expérience mémorable aux délégués...», a récemment indiqué le Président du Sommet.

Pour mémoire, le premier Sommet islamique s'est tenu à Rabat, au Maroc, en 1969, en réponse à l'incendie de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. Depuis lors, 14 Sommets islamiques ont eu lieu, abordant des questions diverses, telles que la Palestine, le Moyen-Orient, les droits de l'Homme, le développement économique et social, la science et la technologie.

Une plateforme importante pour trouver des solutions et relever des défis communs

Généralement, le Sommet islamique joue un rôle crucial dans la promotion de la coopération et de la solidarité entre les pays musulmans. Il offre une plateforme importante pour les dirigeants musulmans pour discuter des défis communs et trouver des solutions collectives. Le prochain Sommet de Banjul devrait s'inscrire dans cette dynamique et s'attaquer à des questions cruciales pour le monde musulman, notamment la question palestinienne, les crises humanitaires et le développement durable. Événement important qui rassemble les dirigeants du monde musulman pour discuter des questions d'intérêt commun, le Sommet

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ENTRE LES PAYS MUSULMANS EST ESSENTIEL POUR RELEVER LES DÉFIS DU XXIÈ SIÈCLE, SINGULIÈREMENT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

islamique de l'OCI se focalisera sur les décisions et les déclarations prises afin qu'elles impactent significativement la vie de millions de musulmans, à travers le monde.

Ainsi le focus sera mis sur le soutien à la cause palestinienne et la lutte pour la création d'un État palestinien indépendant. Cette question reste une priorité majeure pour l'OCI. À Banjul, le Sommet devrait aussi réaffirmer son engagement pour la solution des deux États et condamner les violations israéliennes des droits des Palestiniens. Les crises régionales, notamment les conflits en cours dans plusieurs pays musulmans, tels que la Syrie, le Yémen et la Libye, ne seront pas en reste. Le Sommet devrait appeler à des solutions pacifiques à ces crises et à un soutien humanitaire aux populations touchées.

Au centre des discussions de ce 15e Sommet de la Conférence de l'OCI figurera aussi la lutte contre l'islamophobie. C'est d'autant plus juste que l'augmentation de l'islamophobie et de la discrimination contre les musulmans dans le monde est une source de préoccupation croissante. Le Sommet devrait promou-

POUR MÉMOIRE, LE PREMIER SOMMET ISLAMIQUE S'EST TENU À RABAT, AU MAROC, EN RÉPONSE À L'INCENDIE DE LA MOSQUÉE AL-AQSA À JÉRUSALEM.

voir le dialogue interreligieux et la tolérance, et condamner toutes les formes de discrimination.

Pour l'OCI, qui joue un rôle important dans la promotion du développement économique et social dans les pays musulmans, ce Sommet devrait identifier des moyens de stimuler davantage la croissance économique, créer des emplois et lutter contre la pauvreté.

Les centaines de délégués discuteront à Banjul des moyens de renforcer la coopération scientifique et technologique. Le renforcement de la coopération scientifique et technologique entre les pays musulmans est essentiel pour relever les défis du XXIe siècle, singulièrement le développement durable. Le Sommet devrait également encourager la R&D dans des domaines clés, tels que la science, la technologie, l'innovation et l'éducation. ■

BANJUL, VILLE HÔTE DU 15^e SOMMET ISLAMIQUE



[FOCUS]

LE COMCEC, maillon important de la coopération économique et commerciale DES PAYS OCI

LE COMCEC (COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE) EST L'UN DES 4 COMITÉS PERMANENTS QUE L'OCI A FORMÉS POUR AVANCER DES QUESTIONS D'IMPORTANCE CRITIQUE POUR L'ORGANISATION ET SES ÉTATS MEMBRES. EN PRÉLUDE AU 40E COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC, PRÉVUES LES 22 ET 23 MAI 2024 À ANKARA, EN TURQUIE, NOUS METTONS LE FOCUS SUR CET ORGANE ESSENTIEL POUR L'OCI.

Le COMCEC a des missions essentielles dans la coopération économique et commerciale des pays OCI. Il lui revient de poursuivre la mise en œuvre des résolutions dans les domaines économiques et commerciaux, d'explorer les moyens possibles qui visent à renforcer la coopération des États membres, et de préparer des programmes et des propositions capables d'améliorer les capacités dans ces secteurs. Le COMCEC est présidé par S.E. le Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan.

Le COMCEC a entrepris d'importantes initiatives et programmes

Le système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI (SPC-OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC visant à favoriser le commerce intra-OCI. Ce système repose sur trois accords, à savoir l'Accord-cadre, le Protocole sur le régime tarifaire préférentiel (PRE-TAS) et les règles d'origine.

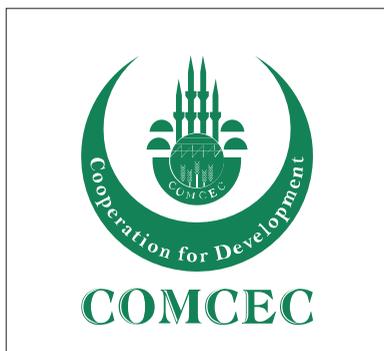
Le COMCEC a aussi initié, à travers le S&P OIC/ COMCEC Index, une coopération entre les

Bourses des États membres en 2005. Le «Forum des Bourses des États membres de l'OCI» a été créé à cet égard. Ce Forum se concentre sur l'harmonisation des règles et réglementations régissant les opérations de marché, ainsi que sur l'ouverture de canaux de communication pour les Bourses des pays membres de l'OCI et les institutions concernées.

Quant à OCI-VET, c'est une initiative, officiellement lancée en 2009 lors du Sommet économique du COMCEC. Sa composante ma-

PHOTO-SOUVENIR DE LA 39^{ème} RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMCEC





jeure repose sur des programmes de renforcement des capacités (CBP). Elle a été lancée pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle dans les pays membres, dans le but d'offrir aux individus la possibilité de développer leurs connaissances et leurs compétences, et contribuer ainsi au développement et à la compétitivité des économies des Pays membres. Quelque 9 domaines différents, à savoir les statistiques, l'agriculture et l'environnement, l'économie, la finance et le commerce, l'emploi, la santé, l'information, la communication et les transports, le travail et la sécurité sociale, la politique sociale et le tourisme, avec de nombreux sous-thèmes, ont été revisités au sein de l'OCI-VET.

Parallèlement à ces initiatives, un certain nombre de programmes sont lancés par le COMCEC (nous les relatons dans la suite du FOCUS).

Réunion du Comité de suivi, en amont des sessions annuelles

Pendant les sessions annuelles du COMCEC, les délégations des États membres et les institutions de l'OCI considèrent et délibèrent sur un certain nombre de points de l'ordre du jour liés à diverses questions avec le but d'augmenter la coopération économique et commerciale des États membres. Ces questions varient du fait d'augmenter le commerce et l'investissement de l'Intra-OCI à la coopération



TRIBUNE DU SOMMET OCI À JEDDAH



SALLE DU SOMMET OCI À JEDDAH

des institutions principales économiques et politiques, telles que les bourses, les banques centrales, etc. Lors des sessions annuelles du COMCEC, les ministres de l'Économie et du commerce des Pays membres de l'OCI partagent leurs points de vue et planchent sur les questions spécifiques dans le but d'augmenter et de renforcer la coopération économique et commerciale des Pays membres, face aux défis économiques globaux. Avant les sessions annuelles du COMCEC, le Comité de suivi du COMCEC se réunit avec la participation d'un certain nombre de

Pays membres, qui sont membres au sein de ce Comité, ainsi que les institutions appropriées de l'OCI. À noter que le COMCEC s'est réuni annuellement au niveau ministériel à Istanbul, depuis 1984. Aussi, depuis cette date, le SESRIC (Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays Islamiques) participe activement aux sessions annuelles du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi, soumettant et présentant rapports et études de base en ce qui concerne divers points importants de l'ordre du jour du COMCEC. ■



POINT DE VUE

INTERVIEW

MME AMIE SOW NDIAYE,

Régional CEO Central Africa UBA

Propos recueillis par D. MBaye

UBA, UNE BANQUE DANS LE TOP 5, EST BIEN IMPLANTÉE DANS LES PAYS AFRICAINS MEMBRES DE L'OCI.

UBA est en train de parfaire son positionnement de banque panafricaine. Quid de votre implantation dans les pays africains membres de l'OCI ?

Je précise que 11 des 20 pays d'implémentation de UBA en Afrique sont membres de l'Organisation de la Conférence islamique. En tant que banque globale, nous continuerons à cibler les pays qui nous permettront de servir nos clients où ils se trouvent.

Dans la région Afrique centrale, quelles sont vos parts de marché, en termes d'encours à l'investissement, de dépôts et crédits ?

Nous avons 20% de parts de marché en total bilan, ce qui nous met dans le top 5. Nous avons une marge de progression de 25%, en moyenne annuelle, ces 3 dernières

années et les perspectives pour cette année restent aussi bonnes.

Y a-t-il des secteurs que vous financez en priorité ? Si oui, lesquels ?

Nous finançons les particuliers, les PME-PMI, les grandes entreprises du monde entier et toutes les activités liées au marché financier. Nous ciblons en général tous les secteurs attractifs à forte valeur ajoutée.

UBA vient de se mettre en synergie avec le Fonds de garantie africain pour soutenir les PME. Quels sont vos autres véhicules pour accompagner le financement de la PME, de la TPME, voire de la start-up en Afrique, en générale, et dans la région centrale du continent, en particulier ?

Nous offrons des lignes de garantie de portefeuilles pour les PME-

PMI. Cela vient en support à ce segment qui souvent peine à fournir les garanties nécessaires pour accéder aux financements. Il existe une plateforme de collaboration destinée à faciliter les transformations de produits, le commerce et l'investissement dans la sous-région et le continent africain. Ce qui offre une ouverture intéressante pour nos PME qui ont besoin d'être accompagnées pour tirer profit des échanges commerciaux régionaux et intercontinentaux.

La Fondation Tony Elumelu œuvre dans la détection et le soutien à l'entrepreneuriat. Que fait UBA Group pour les entreprises féminines, afin de contribuer à leur émancipation ?

Nous avons des conditions particulières pour les femmes entrepreneures. Il y a un abattement sur le taux d'intérêt en plus de l'assou-





La banque digitale va progressivement remplacer le business modèle de la banque traditionnelle à une cadence beaucoup plus soutenue.

plissement au niveau des garanties requises. Couplé aux lignes de garanties disponibles, cela leur donne plus de marge de manœuvre pour développer leur business.

Faites-vous partie de ceux qui croient en un avenir certain de la fintech en Afrique, vu l'envolée du M-Banking qui y est constatée ?

Vu les récents événements qui secouent le monde du nord au sud, le cashless est l'avenir de la banque de demain. Beaucoup de fintechs sont en train de développer des plateformes et gagnent de plus en plus de parts de marché, ce qui en fait un segment progressivement régulé au vu des enjeux financiers.

Croyez-vous qu'avec le numérique, l'implantation des agences physiques connaîtra un tassement dans le moyen terme en Afrique ?

Un des avantages du numérique justement est de réduire l'investissement en agences et de privilégier le homebanking, et cela se confirme de par les habitudes du nouveau type de client qui ne veut plus perdre de temps au niveau des guichets et des offres de services bancaires qui se font de plus en plus à travers des applications de base. La banque digitale va progressivement remplacer le business modèle de la banque traditionnelle à une cadence beaucoup plus soutenue.

BIOEXPRESS

Amie Sow Ndiaye a été nommée Directrice régionale d'UBA Group en zone CEMAC en 2021 et est, à ce titre, chargée de superviser les activités bancaires du groupe dans la sous-région. Née à Dakar au Sénégal, elle est titulaire de deux masters (finances publiques, économie) et lauréate du High Potentials Leadership Program de la Harvard Business School. Après huit années passées chez Ecobank, où elle a assuré les fonctions de Head Retail Banking, Risk Manager, Directrice Exécutive et Directrice Régionale en charge du secteur public pour la zone UEMOA, elle rejoint le groupe UBA en 2013, devenant au passage la première femme francophone à intégrer le Comité exécutif de UBA Afrique, et gravit progressivement les échelons au sein de la banque nigériane, occupant les postes-clés d'Administratrice générale d'UBA Sénégal, Directrice régionale de trois filiales ouest-africaines (Sénégal, Guinée-Conakry et Mali) et Directrice Afrique pour la Banque Corporate et institutionnelle. Sous sa direction, UBA Sénégal a connu une croissance significative et est devenue l'une des principales banques du pays. Son excellente connaissance du secteur bancaire et son expertise en gestion de portefeuille, risque financier, gestion des risques et finance d'entreprise et de banque lui ont également permis d'assainir les portefeuilles des filiales UBA dans la sous-région ouest-africaine. Professionnelle expérimentée en matière de développement commercial, cette femme d'affaires chevronnée a également joué un rôle déterminant dans l'expansion d'UBA en Afrique de l'Ouest et centrale. En tant que PDG de la zone CEMAC, elle supervise les activités de la banque dans six pays de la région (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad) et est responsable de la mise en œuvre de la stratégie d'UBA dans la sous-région, ainsi que de la gestion des relations avec les régulateurs et les partenaires locaux.

ARRÊT SUR IMAGE



Meeting virtuel de la 41e Session ordinaire du Conseil d'administration du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), le 22 avril 2024, avec la participation des États membres.



Participation du Secrétariat général de l'OCI à la 2^e Conférence régionale d'AlBaraka

LA 2^e CONFÉRENCE RÉGIONALE D'ALBARAKA, ORGANISÉE SOUS LE THÈME «AUTONOMISER LES NATIONS DE L'OCI : DÉVOILER LE RÔLE CRUCIAL DES TRANSFERTS DE FONDS AU PAKISTAN», DU 29 JANVIER 2024, À KARACHI EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN, A COMPTÉ UNE DÉLÉGATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI), CONDUITE PAR SON EXCELLENCE DR AHMAD KAWESA SENGENDO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES.

Organisée conjointement par le Forum AlBaraka pour l'économie islamique et la Chambre islamique de commerce et de développement (anciennement appelée Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture), la 2^e Conférence régionale d'AlBaraka, tenue sur le thème «Autonomiser les nations de l'OCI : Dévoiler le rôle crucial des transferts de fonds au Pakistan», a été axée sur l'expérience du Pakistan et visait à discuter du rôle des transferts de fonds et de leurs incidences sur la croissance économique et la promotion d'un développement durable. La rencontre s'est aussi focalisée sur le développement et la promotion de l'économie et de la finance islamiques, et leur im-

pact positif sur les économies des pays de l'OCI.

Dans son discours à la session d'ouverture de la conférence, Dr Ahmad Kawesa Sengendo a souligné que les transferts de fonds représentent un flux important de devises étrangères, avec un impact considérable sur les communautés locales et les économies nationales dans plusieurs États membres de l'OCI. Il a en outre souligné que les transferts de fonds sont en train de devenir les sources les plus importantes de financement externe pour les pays à faible revenu et, dans certains cas, un catalyseur fondamental de la croissance économique, dans la mesure où ils représentent près de 20% de leur produit intérieur brut.

Transactions alternatives et fintechs islamiques

Le Secrétaire général adjoint pour les Affaires économiques de l'OCI n'a pas omis la nécessité de mettre en place des stratégies efficaces et planifiées, en termes d'exportation des ressources humaines, afin d'éviter leur perte dans les pays respectifs de l'OCI, en raison de l'exode des cerveaux. Par ailleurs, le Dr Sengendo a mis l'accent sur l'impératif de déployer des efforts collectifs pour réduire les coûts de transaction, liés à l'envoi et à la réception des transferts de fonds. À Karachi, il a conclu en plaidant pour l'introduction de méthodes de transaction alternatives, y compris les fintechs islamiques, pour mieux servir les travailleurs migrants. ■

Quand la Russie diversifie ses marchés vers les pays membres de l'OCI

CES DERNIÈRES ANNÉES, MOTIVÉE PAR PLUSIEURS FACTEURS, LA RUSSIE A INTENSIFIÉ LA DIVERSIFICATION DE SES MARCHÉS VERS LES PAYS MEMBRES DE L'OCI. POUR PALLIER LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES IMPORTANTES IMPOSÉES PAR DES PAYS OCCIDENTAUX ET MAINTENIR SES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET ÉCONOMIQUES, CE VASTE PAYS A OPÉRÉ UN TOURNANT EN S'ORIENTANT VERS D'AUTRES MARCHÉS, EN PARTICULIER LES PAYS MEMBRES DE L'OCI.



LE DIMANCHE 18 FÉVRIER 2024, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI), S.E.M. HISSEIN BRAHIM TAHA, A REÇU AU SIÈGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À DJEDDAH, S.E. L'AMBASSADEUR TURKO DAUDOV, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUPRÈS DE L'OCI.

La diversification des marchés de la Russie vers les pays membres de l'OCI est un processus en cours. Nombre d'analystes trouvent qu'elle devrait se poursuivre dans les années à venir. Mais pourquoi donc la région de l'OCI? Doit-on préciser que cet espace représente un marché important avec une

population croissante et une classe moyenne en expansion. Il est aussi admis que les pays membres de l'OCI offrent des opportunités dans divers secteurs, tels que l'agroalimentaire, l'énergie, les infrastructures et la construction.

Dernièrement, avec l'appui de la Russie en termes d'élargissement

des pays membres de l'OCI aux BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), sa coopération diplomatique a été renforcée à l'endroit de ces pays. Les observateurs ont fait le constat de participations russes à des sommets et des signatures d'accords bilatéraux (Maroc, la Turquie et l'Égypte) pour faci-

litér le commerce et les investissements entre la Russie et ces pays.

Une plus grande représentation du monde en développement

En termes d'investissements, les entreprises russes sont impliquées dans divers secteurs des pays membres de l'OCI, notamment dans l'infrastructure, l'énergie et l'agriculture, et la coopération énergétique. La Russie est un important fournisseur d'énergie pour de nombreux pays membres de l'OCI et joue un rôle clé dans le développement des infrastructures énergétiques de la région.

L'Iran et l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Éthiopie, tous membres de l'OCI, ont rejoint depuis janvier 2024 le bloc économique des BRICS. Avec l'arrivée de nouveaux membres, ce groupe de pays émergents qui représentait naguère environ 40 % de la population mondiale et plus d'un quart du PIB mondial, verra ses indicateurs bondir avec l'adhésion de trois des plus grands producteurs de pétrole du monde, à savoir l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Iran. Une adhésion que le président chinois Xi Jinping a qualifiée d'historique et qui montre la détermination des pays BRICS en faveur de l'unité et du développement. De son côté, Cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis, se réjouissait que son pays rejoigne un « groupe important », saluant l'élargissement. Et d'ajouter : « Nous attendons avec impatience un engagement continu de coopération pour la prospérité, la dignité et le bénéfice de toutes les nations et de tous les peuples du monde ».

Commercer avec le monde en développement

Rappelons que les BRICS ont été créés en 2009 en tant que groupe d'économies de marché émergentes



SIÈGE À SHANGHAÏ DE LA NEW DEVELOPMENT BANK (NDB) EN CHINE.

Russie, Membre Observateur de l'OCI depuis 2005

À l'instar de 04 autres États, la Fédération de Russie est un Membre Observateur auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique, depuis 2005. Cette fédération, qui compte plus de 15% de musulmans et que 08 de ses 21 républiques autonomes portent le nom de peuples musulmans, a bien obtenu ce statut.

À noter que plusieurs communautés musulmanes, à travers le monde, bénéficient de ce statut d'observateur. Il s'agit de la Bosnie-Herzégovine (1994), de la République Centrafricaine en 1996, du Royaume de Thaïlande en 1998, de la Fédération de Russie en 2005 ou encore de l'État Turc de Chypre en 1979.

et sont devenus l'un des principaux porte-parole en faveur d'une plus grande représentation du monde en développement et du Sud dans les affaires mondiales. C'est la deuxième fois que les BRICS décident de s'étendre après leur formation en 2009 par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. L'Afrique du Sud a été ajoutée en 2010.

L'inclusion de pays, tels que l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Éthiopie, l'Égypte et les Émirats arabes unis dans cette organisation écono-

mique et politique des BRICS va certainement donner un coup de fouet à la coopération économique avec la Russie.

Toutefois, la réussite de cette stratégie dépendra de plusieurs facteurs, notamment la capacité de la Russie à surmonter les obstacles logistiques et réglementaires, à maintenir des relations stables avec les pays membres de l'OCI et à proposer des produits et services compétitifs. ■

COOPÉRATION CIDC-GUINÉE un nouvel élan

APRÈS QUE MADAME LATIFA ELBOUABDELLAOUI, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC), A REÇU, MARDI 20 FÉVRIER AU SIÈGE DU CENTRE À CASABLANCA, SON EXCELLENCE NAMORY TRAORÉ, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ACCRÉDITÉ AU ROYAUME DU MAROC, LA COOPÉRATION ENTRE CIDC ET LES INSTITUTIONS GUINÉENNES CHARGÉES DE LA PROMOTION DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS A DE FORTES CHANCES D'ALLER CRESCENDO.



MADAME LATIFA ELBOUABDELLAOUI, DIRECTRICE DU CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC) A REÇU SON EXCELLENCE M. NAMORY TRAORÉ, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ACCRÉDITÉ AU ROYAUME DU MAROC, LE MARDI 20 FÉVRIER AU SIÈGE DU CENTRE À CASABLANCA.

La coopération entre le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) et les institutions guinéennes chargées de la promotion du commerce et des investissements peut être un tremplin pour le développement économique de la Guinée. La poursuite de la coopération entre le CIDC et les institutions guinéennes est essentielle pour la promotion du commerce et des investissements en Guinée. Cette collaboration va contribuer à créer des emplois, à stimuler la croissance économique et à améliorer le niveau de vie de la population guinéenne. À Casablanca, Madame Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, et S.E. Namory Traoré, Ambassadeur de la République de Guinée au Royaume du Maroc, ont passé en revue les voies et les moyens de développer la coopé-

ration entre le CIDC et les institutions guinéennes chargées de la promotion du commerce et des investissements.

À l'issue d'une telle rencontre, il est possible de renforcer les capacités des institutions guinéennes en matière de promotion du commerce et des investissements via l'expertise et les ressources du CIDC. En effet, le centre peut ainsi les aider à développer des stratégies efficaces de promotion du commerce et des investissements. Cela inclut la formation du personnel, l'organisation d'ateliers et de séminaires, et la fourniture d'assistance technique.

Coopérer pour des résultats probants

En termes de promotion d'opportunités d'investissement en Guinée, le CIDC a la possibilité de

travailler en étroite collaboration avec les institutions guinéennes pour identifier et encourager des opportunités auprès d'investisseurs potentiels des pays membres de l'OCI. À travers la participation à des foires commerciales et à des conférences d'investissement, la publication de matériel promotionnel et la mise en relation des investisseurs avec des partenaires potentiels, le commerce peut être facilité entre la Guinée et les autres pays membres de l'OCI.

Les deux responsables ont approuvé que le CIDC peut apporter assistance aux entreprises guinéennes pour accéder aux marchés des autres pays membres de l'OCI en leur fournissant des informations sur les exigences réglementaires, les opportunités commerciales et les partenaires potentiels. Rappelons que le CIDC organise régulièrement des missions commerciales et des forums d'affaires pour mettre en relation entre elles les entreprises des pays membres avec des acheteurs et des investisseurs.

Dans des secteurs clés, tels que l'agriculture, l'agroalimentaire et les infrastructures, la coopération entre le CIDC et les institutions guinéennes peut aboutir à des résultats concrets et probants. Le CIDC a également contribué à l'augmentation des exportations guinéennes vers les autres pays membres de l'OCI. ■



CM 13 PHOTO-SOUVENIR.

13^e Conférence ministérielle de l'OMC à Abu Dhabi

CETTE CONFÉRENCE, QUI S'EST TENUE DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS 2024 À ABU DHABI, AUX ÉMIRATS ARABES UNIS, A PERMIS AUX PARTICIPANTS HAUTS DIGNITAIRES ET MINISTRES DU MONDE ENTIER D'EXAMINER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME COMMERCIAL MULTILATÉRAL ET DE PRENDRE DES MESURES POUR LES TRAVAUX FUTURS DE L'OMC. MME LATIFA ELBOUABDELLAOUI, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIDC, A PRIS PART À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE.

La 13e Conférence ministérielle (CM13) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, a baissé son rideau le 26 février 2024. Très suivie, elle a compté plus de 4 000 participants. Les différentes résolutions ont corroboré les discours prononcés à l'ouverture par S.E. le Ministre du Commerce extérieur des Émirats arabes unis et S.E. Dr Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'OMC, en présence de Son Altesse Cheikh Mohammed bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis. Rappelons que Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, a participé à la cérémonie d'ouverture et pris part, la veille à Abu Dhabi, le 25 février 2024, à la Session de Haut Niveau sur les Perspectives arabes des accessions à l'OMC et au Système du Commerce multilatéral, avec la présence la Directrice générale de l'OMC et la participation des Ministres du Commerce de la Chine, des EAU, de l'Arabie saoudite, du Maroc, des Comores, de la Libye, du Liban, de l'Irak, du Yémen, de l'Éthiopie, de la Serbie, de l'Ouzbékistan et du Népal.

Des résolutions importantes

Outre le renouvellement de leur engagement à disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel, à fin 2024, et à améliorer l'utilisation des dispositions relatives au traitement spécial et différencié pour les pays en développement et les PMA (pays moins avancés), les Ministres des 166 États membres, qui ont participé à la CM13, ont approuvé l'adhésion de 2 nouveaux membres, à savoir la République des Comores, pays membre de l'OCI, et le Timor-Leste. Quelque 123 membres de l'OMC ont présenté l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des in-



CM 13 UNE VUE DE L'ASSISTANCE.



ADHÉSION OFFICIELLE DES COMORES ET DU TIMOR-LESTE À L'OMC.

vestissements pour le développement. Ils ont demandé à ce qu'il soit incorporé dans l'architecture de l'OMC, en tant qu'Accord plurilatéral au titre de l'annexe 4 de l'Accord de Marrakech, instituant l'OMC. Un ensemble de décisions qui visent à renforcer les liens entre les pays en développement et qui prouvent la pertinence de l'OMC pour ces pays...

Entre autres décisions, la prorogation du moratoire de douane sur les transmissions électroniques, après d'intenses négociations. Quant à l'Accord de Pêche OMC, 11 nouveaux États ont déposé leurs instruments d'acceptation, sachant que les subventions à l'Agriculture et à la Pêche n'ont pas fait l'objet d'un accord. ■

WTO MINISTERIAL
CONFERENCE
ABU DHABI - UAE
2024

12th
CHINA
ROUND
TABLE

12th China Round Table on WTO Accessions

ARAB PERSPECTIVES ON WTO ACCESSIONS AND
THE MULTILATERAL TRADING SYSTEM

24 - 25 FEBRUARY 2024
Abu Dhabi, UAE

WTO OM



PARTICIPATION DE LA CIDC À 13^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

12^e Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC des pays arabes

EN MARGE DE LA 13^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE (CM 13) DE L'OMC À ABU DHABI, TENUE DU 26 AU 29 FÉVRIER 2024, À LAQUELLE LE CIDC A PRIS PART, LA 12^e TABLE RONDE DE LA CHINE SUR LES ACCESSIONS À L'OMC DES PAYS ARABES A ÉTÉ ORGANISÉE, LES 24 ET 25 FÉVRIER, PAR LA CHINE, L'OMC ET LE MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES ÉMIRATS ARABES UNIS, EN COLLABORATION AVEC LE CIDC, LA BID ET LE FONDS MONÉTAIRE ARABE ET AVEC LA PARTICIPATION DES PAYS ARABES ET ASIATIQUES EN COURS D'ACCESSION À L'OMC.

La CM 13, organisée par le gouvernement des Émirats arabes unis et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), qui a compté la participation de tous les États membres et observateurs

de l'OMC et du CIDC, représenté par la Directrice générale et le Directeur général adjoint, est une excellente occasion pour des rencontres thématiques initiées par des pays tiers sur des zones écono-

miques singulières. Ainsi, en marge de cette conférence, la 12^e Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC des pays arabes a été organisée les 24 et 25 février 2024 à Abu Dhabi. À l'initiative de



EN MARGE DE LA 13^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE, LE CIDC A PARTICIPÉ ACTIVEMENT AUX ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE À ABU DHABI, AUX ÉMIRATS ARABES UNIS, TELLES QUE LE FORUM D'AFFAIRES, LA LOGISTIQUE DANS LA FACILITATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER, LE FORUM TRADE TECH, LE FORUM COMMERCE DURABLE EN AFRIQUE ET LA DIGITALISATION DES SERVICES DU COMMERCE AU PROFIT DES PME.



réalisé une étude sur les meilleures pratiques d'accéder à l'OMC au profit des pays arabes candidats à l'accession à l'OMC, dont la restitution des conclusions a été présentée par l'expert qui a réalisé ladite étude.

En marge de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, et M. Walid Farghal, Directeur général de la Réunion annuelle du Congrès de l'investissement des Émirats arabes unis, ont signé un Mémoire d'Entente (MoU) à Abu Dhabi, le 26 février 2024. L'objectif de cette convention est de renforcer leur collaboration en termes d'organisation des forums d'investissement, du programme de renforcement des capacités au profit des Agences de promotion des investissements et des start-up et des PME dans les pays de l'OCI.

En outre, en marge de la 13^e Conférence ministérielle, le CIDC a par-



la Chine, cette Table ronde a reçu l'aval de l'OMC et du ministère du Commerce extérieur des Émirats arabes unis et bénéficié de la collaboration du CIDC, de la BID, du Fonds monétaire arabe (FMA) et des pays arabes et asiatiques en cours d'accession à l'OMC.

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, en a profité pour présenter le programme du Centre sur l'assistance technique et le renforcement des capacités au profit des pays en accession à l'OMC. Nous apprenons que plus de 100 personnes ont pris part à cette Table ronde. Par ailleurs, le CIDC, la BID et le FMA, en collaboration avec l'OMC, ont

participé activement aux activités de l'Organisation mondiale du Commerce à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, telles que le Forum d'affaires, la logistique dans la facilitation du commerce transfrontalier, le Forum Trade Tech, le Forum Commerce durable en Afrique et la digitalisation des services du commerce au profit des PME. ■



BAKOU (JUN) – LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DES HAUTS FONCTIONNAIRES POUR LES TRAVAUX DE LA CINQUIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DU TRAVAIL A ÉTÉ LANCÉE AUJOURD'HUI, 21 NOVEMBRE 2023, À BAKOU, EN RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN, SOUS LE SLOGAN : «SOLUTIONS INNOVANTES ET NUMÉRISATION DU TRAVAIL ET SERVICES DE L'EMPLOI DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE»



L'Emploi, instrument de la coopération au sein de l'OCI

L'OCI A DÉVELOPPÉ AVEC SUCCÈS SON CADRE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE TRAVAIL, D'EMPLOI ET DE PROTECTION SOCIALE. UN PROGRAMME EXÉCUTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE CADRE A AUSSI ÉTÉ LANCÉ EN 2014, AVEC 9 DOMAINES DE COOPÉRATION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI. LES PROBLÈMES DU TRAVAIL DANS L'OCI SONT DE SURCROÎT SOULIGNÉS DANS LE PROGRAMME D'ACTION DÉCENNAL DE L'OCI 2016-2025, EN PARTICULIER L'OBJECTIF 2.9 QUI CIBLE DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI, D'INFRASTRUCTURE ET D'INDUSTRIALISATION DANS L'OCI.

Dans le domaine du marché du travail, l'OCI a une vision, une politique et une stratégie de coopération claires. Le constat est que les pays de l'OCI sont confrontés à de multiples défis en ce qui concerne l'évolution du marché du travail. Parmi ces caractéristiques et défis observés dans de nombreux pays de l'OCI, un taux de chômage élevé, de faibles niveaux de compétences, un manque d'investissement dans de nouvelles compétences, un taux de chômage informel élevé et une forte prévalence de l'inadéquation des compétences. Par ailleurs, les analyses des marchés du travail de l'OCI montrent que le taux de participation à la popu-

lation active, le ratio emploi/population, la part de l'emploi dans le secteur des services et la part de la population active ayant fait des études supérieures sont plus faibles, par contre le taux de chômage des femmes, la part de l'emploi vulnérable, la part de l'emploi dans l'agriculture, le taux d'inactivité et la part de la population active dans l'enseignement primaire sont plus élevés dans les pays de l'OCI par rapport aux pays en développement et développés non membres de l'OCI.

Généralement, la structure du marché du travail d'une économie reflète sa capacité à réaliser une transformation

vers des secteurs plus productifs. Une productivité plus élevée implique un bien-être plus élevé et de meilleures conditions de vie. Par conséquent, en améliorant la situation et les perspectives du marché du travail, les pays de l'OCI peuvent promouvoir la performance économique et augmenter le niveau de vie. Compte tenu du large éventail de défis du marché du travail dans les pays de l'OCI, plusieurs tentatives ont été faites pour relever ces défis au niveau de l'OCI, au cours de la dernière décennie. Les réunions régulières, tenues au niveau ministériel de l'OCI, et les décisions pertinentes, prises au cours de ces réunions pour coopérer

afin de relever certains défis critiques, sont peut-être l'initiative la plus remarquable.

Un certain nombre d'activités et d'initiatives ont été prises au niveau de l'OCI

Le Programme d'action décennal de l'OCI 2016-2025 (OCI-2025), les Conférences islamiques des Ministres du Travail et des Comités directeurs, l'adoption du Cadre de coopération de l'OCI en matière de travail, d'emploi et de protection sociale... figurent parmi les étapes importantes prises par l'OCI, en termes du marché du travail.

Le Programme d'action décennal de l'OCI 2016-2025, adopté lors du 13^e Sommet islamique tenu à Istanbul, du 10 au 15 avril 2016, vise à favoriser la coopération pour l'échange d'expertise et de main-d'œuvre et à promouvoir le transfert de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques. Dans le domaine du travail, il vise à mener des actions conjointes et des programmes de formation, en vue de générer des améliorations considérables des conditions du marché du travail dans les pays de l'OCI, réduisant ainsi le chômage, augmentant la main-d'œuvre, la productivité et l'amélioration de l'état de santé et de sécurité au travail. Plus spécifiquement, l'objectif 2.9/v du TY-POA-2025 de l'OCI, intitulé «Travail, emploi et protection sociale», vise un certain nombre d'objectifs.

Il promeut l'échange d'informations et de bonnes pratiques ainsi que de stratégies, politiques et expériences dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, de l'emploi, de la protection sociale et de la migration, en vue de promouvoir une culture de prévention et de contrôle des risques professionnels. Cet objectif encourage aussi la protection du travail qui comprend des conditions de travail décentes, y compris les salaires, le temps de travail, la sécurité et la santé au travail, éléments essentiels du travail décent.

Enfin, il entend améliorer la transparence des informations sur les statis-

tiques de l'emploi et promouvoir les programmes de formation professionnelle.

Afin d'améliorer la coopération dans le domaine du travail et résoudre certains problèmes communs auxquels sont confrontés les États membres de l'OCI, des réunions ministérielles régulières, sous forme de Conférences islamiques des Ministres du Travail et de Comités directeurs, ont commencé à se tenir depuis 2011. Dans de nombreux pays de l'OCI, il est nécessaire de résoudre les problèmes liés au marché du travail, tels que l'emploi des jeunes et des femmes, l'entrepreneuriat et l'inclusion sociale.

La première réunion s'est tenue à Istanbul, en Turquie, en septembre 2011. La deuxième réunion s'est tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, en avril 2013. La troisième réunion s'est tenue à Jakarta, en Indonésie, en mai 2015, une quatrième réunion a eu lieu à Riyad, en Arabie saoudite, en février 2018...

Au cours de ces réunions, des décisions et résolutions importantes ont été prises, notamment l'approbation du Cadre de l'OCI pour la coopération en matière de travail, d'emploi et de protection sociale, ainsi que le Programme exécutif pour la mise en œuvre du Cadre de Coopération de l'OCI sur le travail, l'emploi et la protection sociale, la création de la sécurité au travail et de la protection sociale de l'OCI, le Réseau de santé (OCI-OSH-NET) et le Réseau des services publics d'emploi de l'OCI (OCI-PESNET, voir Encadré), la création du Centre du travail de l'OCI à Bakou et l'expansion du soutien à l'emploi des jeunes (YES des vocables anglais Youth Employment Support), Programme de la BID. En outre, les réunions ont décidé de créer un comité directeur pour suivre les résolutions ainsi que la mise en œuvre du Cadre de l'OCI pour la coopération en matière de travail, d'emploi et de protection sociale.

Quant au Cadre de coopération de l'OCI en matière de travail, d'emploi et de protection sociale, qui a été adopté lors de la deuxième Conférence islamique des Ministres du Tra-

vail (ICLM) à Bakou, il vise à faciliter la collaboration et la coopération entre les États membres de l'OCI par certains moyens. Il comprend 6 domaines principaux de coopération, à savoir «Sécurité et santé au travail», «Réduction du chômage», «Projets de développement des capacités de la main-d'œuvre», «Travail des migrants étrangers», «Stratégie d'information sur le marché du travail» et «Protection sociale».

La sécurité et santé au travail (SST) ont été identifiées comme un domaine extrêmement important pour les pays en développement en général et pour les États membres de l'OCI en particulier. L'accent principal en matière de sécurité et de santé au travail porte sur 4 objectifs différents, à savoir le maintien et la promotion de la santé et de la capacité de travail des travailleurs, l'amélioration de l'environnement du travail pour qu'il devienne propice à la sécurité et à la santé, la protection contre les risques professionnels, et le développement des organisations et des cultures de travail.

La réduction du chômage constitue aussi un défi crucial pour de nombreux pays de l'OCI. Le problème du chômage des jeunes prend rapidement des proportions dangereuses dans de nombreux pays du monde, y compris les membres de l'OCI. Il existe également un risque important que la crise de l'emploi ait des conséquences sociales et économiques négatives à long terme. Les projets de développement des capacités de la main-d'œuvre sont considérés comme le troisième domaine de coopération dans le document-cadre. Il vise à renforcer et à promouvoir la coopération entre les États membres dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, ainsi qu'à assurer l'échange d'informations entre les institutions publiques d'emploi, entre autres.

Le travail contractuel migrant et étranger, centré dans le document-cadre, n'est pas occulté. Les travailleurs migrants et étrangers, sous contrat et en situation irrégulière, courent généra-

lement un risque élevé d'exploitation. Dans ce contexte, le cadre vise, entre autres, à accroître les effets constructifs de la migration pour le développement et à accélérer l'afflux de cerveaux.

La stratégie d'information sur le marché du travail est soulignée comme le cinquième domaine de coopération dans le document-cadre. Il est nécessaire que les employeurs, les entreprises, les gouvernements et les autres parties prenantes aient accès à des informations précises sur le marché du travail. L'objectif principal est de fournir en temps utile des informations pertinentes, précises et actualisées sur le marché du travail aux acteurs économiques, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées.

La protection sociale est un autre domaine de coopération marqué dans le document-cadre. La protection sociale joue un rôle déterminant dans la promotion du bien-être humain et du consensus social à grande échelle, et est propice et indispensable à une croissance équitable, à la stabilité sociale et à la performance économique. Le document-cadre souligne la nécessité de mettre en œuvre des politiques de protection sociale et d'emploi globales, cohérentes et coordonnées pour garantir les services et les transferts sociaux, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.

Différents domaines de coopération

Pour une action stratégique, cinq principaux domaines de coopération ont été déterminés.

Il s'agit d'abord d'encourager la participation au marché du travail, vu qu'il existe diverses raisons pour lesquelles certaines personnes ne participent pas à la population active. Les soins aux membres de la famille, la retraite, la maladie, l'invalidité, l'éducation, l'absence d'emplois convenables et le refus de travailler comptent parmi les principales causes. En particulier, les perceptions négatives existantes à l'égard de certains groupes de personnes, comme les personnes âgées, les handicapés et les

anciens délinquants, les découragent d'être actifs sur le marché du travail. Compte tenu des taux de participation à la population active relativement plus faibles dans les pays de l'OCI, il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux défis liés à l'inactivité du marché du travail.

Relever ce défi contribuerait à parvenir à une économie plus inclusive et plus productive dans la région de l'OCI. Réduire l'inactivité économique stimule non seulement le développement économique, mais contribue également à résoudre divers problèmes sociaux. Le coût social de l'exclusion du marché du travail peut être extrêmement élevé dans certains contextes. Les individus inactifs peuvent perdre confiance, leur motivation et leur estime de soi dans leur société, ce qui peut entraîner de nouvelles difficultés sociales, la privation, car ils sont plus susceptibles de se livrer à des activités nuisibles et illégales. Pire encore, l'inactivité économique peut déclencher des troubles sociaux et être une source de conflits dans une société.

Dans ce contexte, 5 objectifs stratégiques sont identifiés pour encourager la participation au marché du travail dans les pays de l'OCI, à travers l'amélioration des perspectives et des résultats du marché du travail, la promotion du développement des compétences en fonction des besoins du marché du travail, la mise en œuvre de politiques inclusives pour améliorer la participation de la population féminine, des jeunes et des personnes âgées, la conception de politiques visant à réduire l'écart entre la participation au marché du travail dans les zones urbaines et rurales, ou encore de programmes et politiques pour activer le potentiel des groupes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les anciens délinquants et les personnes déplacées sur le marché du travail.

Afin d'observer la performance au niveau de l'OCI en matière d'encouragement de la participation au marché du travail, deux indicateurs clés de performance sont identifiés, notamment

le taux d'activité (toute population) et l'écart entre les sexes dans le taux de participation au marché du travail.

Ensuite, il s'agit d'améliorer l'employabilité qui fait référence aux «compétences et qualifications transférables qui renforcent la capacité d'un individu à tirer parti des opportunités d'éducation et de formation disponibles afin d'obtenir et de conserver un emploi décent, de progresser au sein de l'entreprise et entre les emplois, et de faire face à l'évolution de la technologie et des conditions du marché du travail», tel que définie par l'OIT. Le niveau de compétences et de qualifications d'une personne est un facteur essentiel pour améliorer l'employabilité sur le marché du travail. Toutefois, l'élaboration d'un cadre stratégique pour le développement des compétences comporte plusieurs aspects.

Le développement des compétences est nécessaire pour améliorer l'employabilité, accroître la productivité, permettre d'adapter l'offre de compétences aux besoins des marchés du travail et faciliter l'adaptation aux évolutions technologiques et des marchés. Compte tenu de l'évolution constante de la technologie et l'introduction de processus et de systèmes de production innovants, y compris l'Industrie 4.0, il est également important de développer les capacités d'anticipation et de préparation aux besoins de compétences de demain.

Un autre domaine de coopération a trait à la sécurité et au bien-être des travailleurs. En effet, la sécurité sociale est un outil important pour prévenir et réduire la pauvreté, les inégalités, l'exclusion sociale et l'insécurité sociale, pour promouvoir l'égalité des chances et pour soutenir la transition de l'emploi informel vers l'emploi formel. Le droit à la sécurité sociale est, outre la promotion de l'emploi, une nécessité économique et sociale pour le développement et le progrès. Aujourd'hui, tous les pays du monde disposent d'un programme de protection sociale. Cependant, une proportion importante de la population mondiale (4 milliards

en 2022) continue de vivre sans couverture de protection sociale adéquate, selon l'OIT. Cela signifie que pour la grande majorité des gens, le droit humain fondamental à la sécurité sociale n'est que partiellement réalisé, voire pas du tout.

D'un autre côté, la sécurité et la santé au travail (SST) représentent un élément clé pour garantir des conditions de travail décentes et maintenir le bien-être des travailleurs. Il s'agit de protéger la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs. Une législation et une réglementation appropriées, ainsi que des moyens d'application adéquats sont essentiels à la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. La SST peut donc être garantie par un système adéquat et approprié.

La promotion de la productivité du travail est le 4e domaine de coopération privilégié par l'OCI. Les travailleurs des pays de l'OCI produisent en moyenne moins de biens et de services que leurs homologues du reste du monde. Cela implique que les pays de l'OCI ont un problème de productivité. Dans un contexte plus large, la productivité du travail peut être améliorée par diverses politiques macroéconomiques, y compris les politiques visant à promouvoir l'innovation, la science et la technologie, l'investissement et le capital humain. Dans le contexte du marché du travail, la promotion de la productivité du travail est davantage liée à l'utilisation efficace des capacités humaines existantes. Le stock de capital humain joue un rôle important dans la détermination de la capacité à absorber de nouvelles connaissances et technologies, et donc à accroître la productivité du travail. La croissance de la productivité à son tour est un facteur clé pour promouvoir la croissance économique à long terme.

L'éducation formelle joue un rôle déterminant dans l'amélioration de la capacité de production d'une société.

Une meilleure éducation améliore les processus de production de plusieurs manières. Les travailleurs instruits ou qualifiés sont capables d'effectuer des

tâches complexes et de contribuer ainsi à la production de produits technologiquement plus sophistiqués. Surtout dans les pays en développement, les travailleurs qualifiés accroissent la capacité d'absorption du pays en acquérant et en mettant en œuvre les connaissances et technologies étrangères, ce qui est d'une importance cruciale pour une diversification et un développement économiques réussis. La littérature empirique documente le rôle de l'éducation dans l'augmentation de la productivité et de l'efficacité de la main-d'œuvre en augmentant le stock cognitif de capacités humaines économiquement productives.

La réduction du chômage est le 5e domaine de coopération retenu par l'OCI en la matière. Le chômage reste l'un des problèmes les plus difficiles, à travers le monde, et les pays de l'OCI continuent d'avoir des taux de chômage moyens plus élevés que dans le reste du monde. En particulier, les taux de chômage de la population active féminine sont plus élevés que ceux des hommes.

Les chiffres sur les taux de chômage des jeunes dans les pays de l'OCI ne sont pas non plus très prometteurs, car les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) continuent de souffrir largement du manque d'opportunités d'emploi décent. En raison d'une population jeune relativement élevée et d'un taux de chômage élevé chez les jeunes dans les pays de l'OCI, les jeunes au chômage continuent de constituer un défi important. Cela nécessite une intervention politique urgente.

À cet égard, la capacité productive des pays de l'OCI doit être activée, en tenant compte des obstacles structurels de longue date qui maintiennent au chômage de nombreux jeunes, femmes, personnes handicapées et travailleurs peu qualifiés. Plus important encore, il est nécessaire d'appliquer des politiques visant à utiliser le potentiel productif de la jeunesse, afin d'atteindre une croissance plus élevée et des taux de pauvreté plus faibles. ■

Le Réseau des services publics de l'emploi de l'OCI (OIC-PESNET) est une plateforme de coopération de l'OCI, qui réunit des représentants des institutions publiques de l'emploi dans les États membres de l'OCI, en vue de renforcer la coopération technique entre eux, facilitant le partage et l'échange d'expériences et de meilleures pratiques dans ce domaine important, et ainsi contribuer à leurs efforts pour améliorer l'employabilité et réduire le chômage dans leurs pays.

L'OIC-PESNET a été créé conformément à la « Résolution sur la coopération en matière de travail, d'emploi et de protection sociale entre les États membres de l'OCI », adoptée par la 2e Conférence islamique des Ministres du Travail, tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, en avril 2013. La Conférence a appelé à la création d'un forum entre les autorités publiques chargées de l'emploi dans les États membres de l'OCI afin de promouvoir la collaboration en matière de transfert de connaissances et d'expériences, ainsi que de générer une action conjointe visant à améliorer les services de l'emploi et à surmonter les défis communs dans le domaine de l'emploi.

L'OIC-PESNET vise à établir un réseau intra-OCI pour le partage systématique d'informations et d'expériences entre les autorités publiques de l'emploi des États membres de l'OCI en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics de l'emploi et d'améliorer l'accessibilité à ces services dans les États membres de l'OCI.

Le SESRIC assume le rôle de Secrétariat de l'OIC-PESNET et mène un programme spécifique de renforcement des capacités, à savoir le Programme de renforcement des capacités dans le domaine des services d'emploi publics (PES-CaB), pour soutenir les efforts des États membres de l'OCI dans le développement des capacités des ressources institutionnelles et humaines dans le domaine des services d'emploi publics.



قمة AIM للاستثمار
AIM CONGRESS

Congrès de la Réunion annuelle d'investissement, en mai, à Abu Dhabi

LE CONGRÈS AIM (RÉUNION ANNUELLE D'INVESTISSEMENT) EST UN ÉVÉNEMENT ANNUEL DE PREMIER PLAN QUI RÉUNIT DES INVESTISSEURS, DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX POUR LES PAYS MEMBRES DE L'OCI. LE CONGRÈS DE CETTE ANNÉE SE TIENDRA DU 7 AU 9 MAI 2024 À ABU DHABI, AUX ÉMIRATS ARABES UNIS, ET PORTERA SUR LE THÈME «S'ADAPTER À UN PAYSAGE D'INVESTISSEMENT EN MUTATION : EXPLOITER UN NOUVEAU POTENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL».

Du 7 au 9 mai 2024, Abu Dhabi va accueillir le Congrès AIM (Réunion annuelle d'investissement). Cette rencontre autour du thème «S'adapter à un paysage d'investissement en mutation : exploiter un nouveau potentiel pour le développement économique mondial» permettra aux pays membres de l'OCI de discuter des opportunités d'investissement, y compris des IDE, dans divers secteurs. En effet, le Congrès AIM sera le lieu de discussions de haut niveau, réunissant des experts de premier plan pour discuter des tendances clés de l'investissement mondial et des opportunités dans des secteurs, tels que les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables, les infrastructures, l'agroalimentaire, les villes du futur, l'économie digitale, etc.

Initiative de la Fondation AIM Global, organisation internationale indépendante pleinement engagée à responsabiliser l'économie mondiale en renforçant des stratégies de promotion efficaces et en facilitant

les opportunités de productivité et d'expansion économiques, le Congrès est devenu un rendez-vous incontournable. Depuis sa création, le Congrès AIM s'est imposé comme une plateforme d'investissement de premier plan au Moyen-Orient, qui aspire à déclencher une transformation positive en créant des opportunités d'investissement, en défendant la solidarité et en développant les relations économiques entre les nations, mais aussi en s'attaquant aux épreuves mondiales qui ont un impact profond sur la croissance économique.

Chaque édition du Congrès AIM est un événement opportun pour aborder les défis fondamentaux auxquels les nations sont confrontées dans leur cheminement vers la réalisation du développement, et pour discuter des tendances et des stratégies d'investissement qui peuvent être utilisées pour maximiser le potentiel de chaque entreprise, pays et région, pour favoriser par conséquent la diversification économique.

Une exposition de premier plan

Le Congrès offre une excellente occasion de réseauter avec des investisseurs potentiels, des partenaires commerciaux et des responsables gouvernementaux. Généralement, c'est aussi un espace d'apprentissage. Le Congrès proposera une série d'ateliers et de séminaires sur des sujets liés à l'investissement, tels que la structuration des transactions, la due diligence et la gestion des risques.

Pourquoi participer au Congrès AIM? Pour les délégués des pays membres de l'OCI, ce sera une occasion de découvrir les dernières tendances en matière d'investissement mondial, de rencontrer des investisseurs potentiels et des partenaires commerciaux, mais aussi d'apprendre de ces experts de premier plan sur la manière de structurer et de gérer des transactions d'investissement.

Le Congrès AIM est l'endroit pour faire connaître son entreprise à un public mondial, qu'elle soit PME, start-up, etc. ■



ANKARA - TURQUIE

40^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC, à Ankara

ANKARA, CAPITALE DE LA TURQUIE, VA ABRITER, DU 22 AU 23 MAI 2024, LA 40^E RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC. ELLE DEVRAIT RÉUNIR DES REPRÉSENTANTS DES PAYS MEMBRES DU COMCEC AINSI QUE DES REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET D'INSTITUTIONS RÉGIONALES POUR STATUER SUR LA MISE EN ROUTE DES CHANTIERS APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMCEC.

La 40^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC est prévue à Ankara, en Turquie, du 22 au 23 mai 2024. Cette grand-messe devrait réunir des représentants des pays membres du COMCEC ainsi que des représentants d'organisations internationales et d'institutions régionales. Au menu des échanges, l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes et projets du COMCEC, des discussions portant sur les défis auxquels sont confrontés

les pays membres du COMCEC et la formulation de recommandations à l'Assemblée générale du COMCEC.

L'ordre du jour de cette 40^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC sera donc une occasion importante de faire progresser la coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'OCI. Cette réunion devrait aussi contribuer à promouvoir le développement durable dans la région.

Rappelons que le Comité de suivi du COMCEC est un organe subsidiaire du Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Le Comité est chargé de suivre la mise en œuvre des programmes et projets approuvés par l'Assemblée générale du COMCEC et de faire des recommandations à ce sujet. ■



AGENDA

▶ **OIC HALAL FORUM AZERBAIJAN**

24-26 Avril 2024 • Baku, Azerbaïdjan

▶ **22^e RÉUNION DU COMCEC SUR LE COMMERCE**

25 Avril 2024 • Ankara, Turquie

▶ **15^{ème} SOMMET ISLAMIQUE OCI**

04-05 Mai 2024 • Banjul, Gambie

▶ **CONGRÈS AIM (RÉUNION ANNUELLE D'INVESTISSEMENT)**

07- 09 Mai 2024 • Abu Dhabi, EAU

▶ **ICDT INVEST DAYS YAOUNDÉ**

26-27 Juillet 2024 • Yaoundé- Cameroun

▶ **40^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

27-29 Juillet 2024 • Ankara, Turquie

▶ **5^e SALON DE LA SANTÉ DANS LES PAYS DE L'OCI**

04-07 Octobre 2024 • Dakar, Sénégal

▶ **10^{ème} OIC HALAL EXPO**

08-12 Octobre 2024 • Tunis, Tunisie

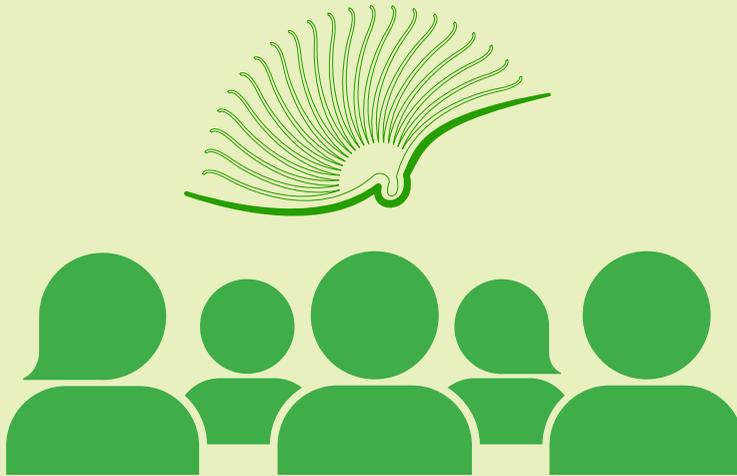
▶ **40^{ème} SESSION DU COMCEC**

02-05 Novembre 2024 • Ankara, Turquie



**ATELIER DE FORMATION
SUR L'ACCÈS AU MARCHÉ ET LA GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR
POUR LES ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DES FEMMES
DANS LES PAYS MEMBRES FRANCOPHONES DE L'OCI**

PREMIER SEMESTRE 2024 • N'DJAMENA, TCHAD



L'ATELIER VISE ESSENTIELLEMENT À AIDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) ET LES COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DES FEMMES À ACCROÎTRE LEUR ACCÈS AU MARCHÉ INTERNATIONAL ET À MIEUX GÉRER LEURS CHAÎNES DE VALEUR, CE QUI, À SON TOUR, AUGMENTERA LES FLUX GLOBAUX DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ DES PAYS MEMBRES FRANCOPHONES.

L'ATELIER A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTES D'ENTREPRISES ET DE COOPÉRATIVES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI, DANS LE BUT D'ACCÉDER AU MARCHÉ INTERNATIONAL, DÉCOUVRIR LES NOUVELLES TENDANCES DU MARCHÉ ET LEUR APPORTER LE SOUTIEN NÉCESSAIRE EN MATIÈRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES.





منظمة التعاون الإسلامي

OIC-OCI

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies avec 57 Etats membres éparpillés dans 4 continents. L'Organisation est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde.

Le Sommet Islamique, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le Secrétariat Général constituent les principaux organes de l'OCI. L'Organisation compte également trois comités thématiques permanents qui sont le comité de la science et de la technologie, le comité de l'économie et du commerce, le comité de la communication et de la culture ainsi que le Comité Al-Qods. En outre, l'Organisation possède des institutions spécialisées opérant sous sa bannière, telles que la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Ces comités thématiques, organes subsidiaires et institutions affiliées de l'Organisation jouent un vital et complémentaire en travaillant dans divers domaines.



www.oic-oci.org